



MINISTÈRE
DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Armée & Biodiversité

Un ministère engagé
pour la biodiversité



Éditorial

Le ministère des Armées conduit depuis plusieurs années une politique volontariste, en matière de développement durable.

Principal utilisateur du domaine foncier de l'État – près de 275 000 ha dont 258 000 en métropole – il a une responsabilité particulière dans la préservation de notre patrimoine naturel.

Ces terrains sont, pour leur plus grande part, dédiés à des activités opérationnelles et destinés à assurer l'entraînement des forces. Leur utilisation et les restrictions d'accès dont ils bénéficient les ont mis à l'écart de l'urbanisation et de l'agriculture intensive; cette protection leur a permis également de préserver souvent une richesse faunistique et floristique précieuse.

Cette richesse écologique, observée lors des inventaires réalisés sur le terrain, est aujourd'hui connue et reconnue au niveau national et européen : 80% des terrains militaires en métropole font l'objet d'une protection au titre de la biodiversité ; parmi ceux-ci 44 000 ha sont classés Natura 2000.

Pour préserver cette biodiversité et bénéficier des compétences spécifiques nécessaires, le Ministère a conclu près d'une quarantaine de conventions de partenariats avec le réseau des Conservatoires d'espaces naturels (CEN), en vingt ans. En 2012, le dynamisme de ces partenariats a incité l'Etat-major de zone de défense de Lyon et le CEN Rhône-Alpes à proposer à la Commission européenne le projet «LIFE Défense Nature 2mil», premier projet sur la biodiversité des sites militaires français à être financé par le fond européen «LIFE».

Ce projet, qui a reçu les félicitations de la Commission européenne, a permis de renforcer le dialogue et la connaissance mutuelle entre l'institution et les Conservatoires, mais également d'organiser et de fédérer un véritable réseau d'acteurs autour de la préservation de la biodiversité des terrains militaires.

Forts de ce succès, le ministère et le réseau des Conservatoires d'espaces naturels ont déposé deux nouveaux projets LIFE, qui ont été retenus par la Commission européenne en 2019 : LIFE «Valbonne» (2019-2026) et LIFE Gouvernance et information «NaturArmy» (2019-2023).

À travers le programme LIFE NaturArmy, le ministère s'engage avec le réseau des Conservatoires, dans un programme de gouvernance. Les armées se fixent l'objectif de devenir un gestionnaire exemplaire des sites Natura 2000. Ce projet possède une dimension européenne : en donnant une résonance certaine à nos actions en faveur de la biodiversité, il favorise la coopération entre les différents ministères de la Défense d'autres pays de l'Union. Ces échanges sont essentiels pour mutualiser nos expériences et faire preuve d'ambition pour l'avenir, à l'échelle européenne et internationale.

Ces deux programmes Life soutiendront la rédaction d'une stratégie nationale de préservation de la biodiversité sur les emprises des Armées.

La feuille de route qui nous est donnée fera du ministère un acteur majeur de la transition énergétique et de la préservation de notre environnement.

Geneviève DARRIEUSSECQ

Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

A blue ink signature of Geneviève Darrieussecq, written in a cursive style, positioned above a horizontal blue line.



Étang de Pétaveau, camp militaire de Montmorillon

La biodiversité

Qu'est-ce que la biodiversité ?

Le mot biodiversité, contraction de biologique et diversité, recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie. Il désigne également toutes les relations et interactions qui existent entre les organismes vivants, mais aussi entre ces organismes et leurs lieux de vie.

La notion de biodiversité comprend trois niveaux interdépendants :

- ▶ la diversité des milieux de vie à toutes les échelles,
- ▶ la diversité des espèces,
- ▶ la diversité des individus au sein de chaque espèce.

Protéger la biodiversité, pourquoi ?

La France, 2^e espace maritime du monde (plus de 10 millions de km²) grâce à son territoire métropolitain et d'outre-mer, possède ainsi une diversité de milieux naturels et d'espèces exceptionnelle.

Cette biodiversité est un patrimoine qui fournit également des services indispensables au quotidien : pollinisation, épuration de l'eau et de l'air, protection contre les risques de submersion marine, résilience face au changement climatique, etc.

La convention internationale pour la diversité biologique, ratifiée par la France en 1994, est à l'origine de l'élaboration de stratégies pour la biodiversité aux niveaux européen et national.

En 2004, la France a marqué sa volonté de faire entrer la biodiversité dans le champ de toutes les politiques publiques en adoptant une stratégie nationale pour la biodiversité.

Le Plan biodiversité, lancé en juillet 2018, vise à accélérer la mise en œuvre de cette stratégie nationale et à renforcer l'action de la France pour la préservation de la biodiversité et la mobilisation de leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée.



Natura 2000

Natura 2000 est le nom d'un réseau de sites naturels européens identifiés pour la rareté ou la fragilité de leurs espèces sauvages, animales ou végétales, ainsi que de leurs habitats. La création d'un site Natura 2000 repose sur des objectifs de conservation, de préservation et de rétablissement des habitats naturels et des espèces faunistiques et floristiques particulièrement remarquables. L'objectif est ainsi de maintenir ces sites dans un état favorable à leur maintien sur le long terme.

Le réseau Natura 2000 englobe aujourd'hui 26 000 sites, soit 18% du territoire de l'Union européenne et des mers qui l'entourent, ce qui en fait le plus grand réseau de zones protégées au monde.

En France, 1 766 sites, soit près de 13% du territoire terrestre métropolitain, sont concernés par ce classement. Un peu plus de 44 000 ha classés Natura 2000 sont des emprises militaires.



Demoiselle capturée par un Rossolis intermédiaire

© CEN Pays de la Loire - Olivier Yannucci

Pourquoi sommes-nous concernés ?

Les Armées sont le premier utilisateur du domaine foncier de l'État. Ces 258 000 hectares, dont 82 000 d'espaces boisés gérés par l'Office national des forêts, sont principalement destinés à assurer l'entraînement des forces. Terrains d'accès réglementés, préservés de l'urbanisation et de l'agriculture intensive, laissant les processus naturels d'érosion et de sédimentation se développer, ils présentent souvent une richesse faunistique et floristique reconnue au niveau national et européen.

Cependant, cette richesse écologique, observée lors des inventaires réalisés sur le terrain, présente également des dégradations par manque de connaissance et de gestion adaptée.

Pour concilier les activités opérationnelles qui constituent la finalité première de ces terrains et la préservation de la biodiversité, le ministère des Armées s'appuie sur sa chaîne de commandement, son réseau de compétences interne et sur des partenariats externes dans le cadre de conventions.



Programme LIFE

Le programme LIFE est un programme financier de la Commission européenne qui soutient des projets dans les domaines de l'environnement et du climat. Il vise à promouvoir et à financer des projets innovants, portant par exemple sur la conservation d'espèces et de milieux naturels, la protection des sols ou l'amélioration de la qualité de l'air ou de l'eau.

© Cellule COM 2^e RIMA



Entraînement 2^e RIMA – Camp d'Auvours



Débardage à cheval pour l'entretien de la végétation des berges sur la base aérienne de Cazaux

LIFE Défense Nature 2mil, genèse de la stratégie biodiversité du ministère des Armées

LIFE Défense Nature 2mil était doté d'un enjeu d'importance: tester et éprouver sur un terrain militaire la conciliation d'activités opérationnelles, vocation première de ce terrain, et de préservation de la biodiversité.

Un projet ambitieux a ainsi été conçu avec la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels: LIFE Défense Nature 2mil a concerné quatre sites militaires classés Natura 2000 entre 2012 et 2017: le camp de Chambaran (Drôme-Isère), le camp des Garrigues (Gard), le Mont-Caume (Var) et la base navale d'Aspretto (Corse du Sud).

Des actions de restauration de milieux naturels et d'habitats d'espèces menacées y ont été menées en partenariat avec les Conservatoires d'espaces naturels. Ces actions ont également permis le développement, en lien avec les unités présentes sur ces sites, de savoir-faire et de méthodes intégrant mieux les critères Natura 2000 dans la gestion et les usages des emprises.

LIFE Défense Nature 2mil a, enfin, dressé un état des lieux de la biodiversité des quatre sites concernés. Il a permis, à ce titre, de faire un premier bilan de l'action du ministère en faveur de la protection de l'environnement.

Le principal enseignement de cette expérimentation est très positif : sur l'ensemble de ces sites, l'entraînement des militaires s'est poursuivi conjointement aux actions de préservation des milieux naturels.



Deux axes d'amélioration ont été identifiés :

- ▶ œuvrer en faveur d'une meilleure reconnaissance du ministère des Armées comme acteur de la préservation de la biodiversité ;
- ▶ améliorer les processus de gestion des terrains militaires et les partenariats qui les concernent afin d'atteindre une gestion exemplaire des sites classés Natura 2000.

Si une dizaine de projets a déjà été consacrée aux terrains militaires dans l'Union européenne, LIFE Défense Nature 2mil a été le premier projet français consacré à la biodiversité des terrains militaires. Dès son achèvement en 2017, il a reçu les félicitations de la Commission européenne.



© Cellule COM 2^e RIMa

Entraînement
2^e RIMa – camp
d'Auvours

Les projets LIFE, jalons de la stratégie ministérielle de biodiversité

Trois projets français ont été retenus en septembre 2019 par l'Union européenne, tous impliquant les Conservatoires d'espaces naturels, partenaires historiques du Ministère sur la biodiversité. Parmi eux, deux projets déposés par le ministère des armées : LIFE Valbonne et LIFE NaturArmy.

LIFE Valbonne et LIFE NaturArmy intégreront une stratégie ministérielle de la biodiversité, déclinaison, à l'échelle du ministère des armées, du Plan biodiversité.

Cette stratégie ministérielle s'appuiera également sur un partenariat d'une ampleur inédite avec le Muséum national d'Histoire naturelle.



© CEN Languedoc Roussillon - Xavier Ruffray

Outarde
canepetière
à Bessan

LIFE Valbonne (2019-2026)

Le camp militaire de la Valbonne abrite l'une des prairies sèches les plus importantes de la région Auvergne-Rhône-Alpes (1400ha) : dans cet écosystème aujourd'hui rare, le nombre d'espèces animales et végétales remarquables est extrêmement élevé et a justifié son classement dans le réseau Natura 2000.

Pour pallier la dégradation progressive des prairies sur ce camp, l'État-major de zone de défense de Lyon pilote jusqu'en 2026 le programme LIFE Valbonne. Il s'agit de :

- ▶ restaurer l'ensemble des habitats d'intérêt communautaire prioritaire en mauvais état de conservation et en état de conservation inadéquat (700 ha) ;
- ▶ adapter les pratiques de tir (fréquence et période) pour améliorer la gestion écologique et le suivi scientifique du site ;
- ▶ préserver de manière durable l'ensemble des prairies sèches par le pastoralisme ;
- ▶ préserver les 21 espèces protégées présentes sur le site et réintroduire l'outarde canepetière, espèce d'oiseau emblématique des pelouses sèches, présente sur le camp jusqu'en 2000.

LIFE Gouvernance et information NaturArmy (2019-2023)

Prolongement de l'expérimentation conduite au niveau local dans le cadre du programme LIFE Défense Nature 2mil, ce nouveau programme prévoit une montée en puissance du ministère des Armées en faveur de la biodiversité.

Les projets LIFE financent usuellement d'importants travaux de restauration des milieux naturels remarquables (LIFE Nature). La logique de ce programme est différente : le ministère des Armées s'est engagé, avec le réseau des Conservatoires d'espaces naturels, dans un LIFE Gouvernance et information dont l'objectif est d'améliorer la prise de décisions et les procédures internes, pour que la biodiversité soit prise en compte à tous les niveaux de la chaîne de commandement.

Piloté par la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) en collaboration avec la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, LIFE NaturArmy a été lancé officiellement au mois d'octobre 2019 et se poursuit jusqu'en 2023.

L'objectif est d'améliorer l'état de conservation des espèces et des habitats qui ont justifié le classement Natura 2000 des sites militaires par le développement et le déploiement d'une stratégie à l'échelle nationale et européenne.

LIFE NaturArmy a ainsi pour ambition de mettre en place une gestion exemplaire des sites Natura 2000 au sein du ministère et de faire mieux connaître cette gestion.



Pour parvenir à l'exemplarité, les leviers retenus sont les suivants :

➔ Atteindre une gestion exemplaire des sites Natura 2000 situés sur des terrains militaires

- ▶ développer des processus qui intègrent les enjeux liés à la biodiversité dans la gestion des terrains militaires ;
- ▶ définir une stratégie biodiversité des sites Natura 2000 en terrain militaire, qui contribuera à la mise en œuvre du Plan biodiversité ;
- ▶ structurer un réseau partenarial efficace, qui mettra en œuvre la politique de gestion des sites ;
- ▶ montrer les résultats obtenus en matière de préservation de la biodiversité sur nos emprises.

➔ Démontrer le rôle majeur du ministère des Armées dans la gestion des sites Natura 2000

- ▶ informer les cadres et agents du ministère des actions menées en faveur de la biodiversité sur les terrains militaires ;
- ▶ sensibiliser les armées et les faire adhérer à la stratégie biodiversité.

➔ Un projet pérenne

Le ministère des Armées s'est engagé à poursuivre son action en faveur de la biodiversité au-delà de ce programme LIFE par le déploiement des procédés suivants :

- ▶ institutionnalisation de la coopération avec les acteurs de la biodiversité ;
- ▶ standardisation des processus et des ressources ; définition d'une gouvernance interne claire décrite dans une instruction ministérielle ;
- ▶ création d'un groupe biodiversité dans un réseau européen existant, le DEFNET ;
- ▶ conclusion de partenariats sur le temps long avec les Conservatoires d'espaces naturels ;
- ▶ intégration d'un programme de formation consacré à la gestion de la biodiversité au plan de formation du ministère et accessible à tous les agents (près de 270 000 personnes).

Présentation des partenaires

Les Conservatoires d'espaces naturels,
partenaires majeurs du ministère des Armées



Les Conservatoires d'espaces naturels sont des associations agréées par l'État et la région, œuvrant pour la préservation du patrimoine naturel et paysager. Au nombre de vingt-cinq, ils sont regroupés en réseau au sein de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. Depuis plus de 40 ans, le réseau des Conservatoires d'espaces naturels protège et gère plus de 3400 espaces naturels dont plus de 1200 sites sont ouverts au public et accueille près de 6 millions de visiteurs. Les 1000 salariés interviennent sur 180000 ha d'espaces naturels et sur près d'une commune sur 10 en France avec l'appui de milliers d'adhérents et bénévoles, rassemblés autour d'un objectif : **agir pour la nature dans les territoires !**

Leur action se base sur la maîtrise foncière et d'usage, et s'appuie sur une approche concertée au plus proche des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires. Leur intervention s'articule autour des fondements suivants: la connaissance, la protection, la gestion, la valorisation des espaces naturels et enfin, l'accompagnement des politiques publiques.

Ils apportent leur expertise scientifique et co-construisent une gestion adaptée des sites, c'est là leur cœur de métier. Parallèlement, les Conservatoires d'espaces naturels développent des actions de formation et de communication. Ils jouent le rôle d'intermédiaire entre le monde militaire et celui de la biodiversité.

Aujourd'hui, 20 ans de partenariat lient les Conservatoires d'espaces naturels et les Armées : une convention nationale entre le Ministère et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels a été signée en 2009 et renouvelée en 2015 pour 10 ans.

Une des raisons essentielles du succès de cette collaboration repose sur une démarche portée à l'échelon local entre camps et Conservatoires, fondée sur le dialogue et la confiance, dans le respect des compétences de chacun. Cette réussite repose aussi sur des projets adaptés à chaque situation, sur la base d'un diagnostic partagé. Enfin, l'expertise et le savoir-faire des Conservatoires d'espaces naturels, notamment dans leur capacité à mobiliser des financements nécessaires aux projets, sont les clés de ces partenariats durables visant à concilier la vocation opérationnelle des sites militaires avec une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité.

Ainsi, ce ne sont pas moins de 35 partenariats sur 40 terrains militaires différents (80000 ha) qui lient aujourd'hui le ministère des Armées et les Conservatoires.



Les autres partenariats du ministère pour une meilleure prise en compte de la biodiversité

Depuis 2009, le ministère des Armées a développé des partenariats avec quatre autres organismes experts, dans le but de préserver la biodiversité de ces terrains militaires, par l'amélioration de la gestion de ces derniers :

- ▶ L'Office national des forêts (ONF) ;
- ▶ l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS, Office français de la biodiversité OFB depuis janvier 2020) ;
- ▶ L'Union nationale de l'apiculture française (UNAF) ;
- ▶ La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).

Il ne s'agit pas de multiplier les partenariats sur l'ensemble des terrains militaires mais de répondre aux besoins de l'autorité militaire en termes de conseils et d'accompagnement, afin de préserver l'extraordinaire biodiversité des sites du ministère des Armées.

Un partenariat inédit avec le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) pour consolider notre ambition

Le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) se consacre, depuis près de 400 ans, à la nature et à ses relations avec l'espèce humaine. Cinq missions lui sont confiées, pour mieux connaître et préserver la nature :

- ▶ la conservation et l'enrichissement des collections nationales ;
- ▶ la recherche, explorant le minéral, le végétal, l'animal ainsi que le lien homme-nature ;
- ▶ l'enseignement supérieur, par un enseignement naturaliste et pluridisciplinaire ;
- ▶ l'expertise naturaliste ; le Muséum est l'autorité dans la connaissance et le suivi de la biodiversité ;
- ▶ la diffusion des savoirs scientifiques.

Une convention-cadre de coopération a été signée avec cet établissement le 22 mars 2019. Ce partenariat vise à établir une véritable stratégie nationale de préservation de la biodiversité sur les sites du ministère.

La coopération avec le MNHN s'appuie sur une méthodologie globale : il s'agit de dresser un état des lieux scientifique de la biodiversité des sites militaires, de définir une méthode d'acquisition



AGIR pour la BIODIVERSITÉ



des données et enfin, d'établir une stratégie pour préserver la biodiversité sur le long terme. Pour répondre à ces objectifs, il est prévu d'évaluer l'efficacité des actions menées et d'améliorer les plans de gestion des sites.

Ce nouveau champ de collaboration comporte quatre axes :

- ▶ l'innovation et la recherche, dans les domaines de la résilience des écosystèmes et en génie écologique ;
- ▶ l'expertise dans la conception d'outils de caractérisation et de suivi des enjeux écologiques sur des sites pilotes ;
- ▶ la gestion et le partage de données, par la structuration et la valorisation des données de biodiversité du ministère ;
- ▶ la sensibilisation et la valorisation auprès des agents chargés de la biodiversité sur les emprises.

Avec l'aide du Muséum, cette méthodologie sera d'abord testée sur des sites pilotes, en premier lieu au Centre national des sports de la Défense (Fontainebleau), avant d'être étendue à l'ensemble des emprises du ministère.

Contacts pour la presse

Secrétariat général pour l'administration (SGA)

Thibault Fanton

Tél. : 09 88 68 62 36

thibault.fanton@intradef.gouv.fr

Délégation à l'information et à la communication de Défense (DlCoD)

Centre de presse

medias@dicod.fr



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour l'administration**

Direction des patrimoines,
de la mémoire et des
archives